

## ***Annales d'Éthiopie*** **Normes éditoriales**

Les *Annales d'Éthiopie* sont une revue annuelle publiée par le Centre français des études éthiopiennes. Tous les manuscrits inédits en français ou en anglais doivent porter sur l'Éthiopie et/ou la Corne de l'Afrique dans les domaines des sciences sociales, des sciences humaines et des sciences de l'environnement. Les articles sont anonymement soumis à l'avis de deux rapporteurs après consultation du comité scientifique de la revue.

Les *Annales d'Éthiopie* acceptent différents types de manuscrits originaux : articles, éditions de documents, comptes rendus de lecture, notes de terrain, notes de conjoncture. La mise en page effectuée par les auteurs doit se conformer aux règles énoncées ci-dessous dès la soumission des textes. Les manuscrits qui ne se conformeront pas à ce format seront rejetés.

Les articles soumis ne doivent pas excéder 60 000 caractères (espaces compris), hors bibliographie et annexes. Des manuscrits plus longs peuvent exceptionnellement être acceptés après discussion avec le comité de rédaction.

Les auteurs qui soumettent un manuscrit acceptent la cession des droits de reproduction au Centre français des études éthiopiennes, sous quelque forme que ce soit, y compris numérique.

### **Composition du document**

Les articles seront modifiés lors de l'envoi aux rapporteurs afin de les anonymiser, il est demandé aux auteurs de faciliter ce travail en faisant des références neutres à leurs travaux antérieurs.

Les articles sont adressés au format électronique, en fichier texte (.doc, .rtf ou .odt, pas .pdf).

La mise en page doit être limitée au strict minimum (pas de sauts de lignes autres que ceux requis, pas de sauts de section ou de sauts de page, pas de numérotation des pages, pas de changement du format des marges, aucune césure de mots).

Le texte est à composer en Times New Roman, 11 points, interligne 1, non justifié, sans ligne de blanc entre les différents paragraphes. Chaque paragraphe débute par un alinéa réglé avec un retrait de première ligne positif et non avec une tabulation. Les textes utilisant l'alphabet amharique (*fidäl*) doivent être convertis en Times New Roman si composés dans une autre police.

## Organisation des manuscrits

Page de titre

Corps de texte (incluant les appels de figures et les légendes)

Bibliographie

Annexes

### *Page de titre*

Indiquez le titre, les noms complets des auteurs (prénoms en toutes lettres) avec, en note de bas de page, les noms complets du laboratoire ou du département, les institutions de rattachement, la ville, le pays ainsi qu'une adresse de messagerie électronique.

Insérez les résumés et mots-clés.

### *Résumés en français et en anglais*

Les manuscrits doivent être accompagnés d'un résumé en français **et** d'un résumé en anglais (cf. normes éditoriales en anglais), qui devront chacun rendre compte de la structure générale du manuscrit, des principales données et interprétations, et qui feront chacun entre 200 et 300 mots.

Suggérez un maximum de 10 mots-clefs. Les résumés et mots-clefs ne sont pas requis dans le cas des comptes rendus.

### *Corps du texte*

Numéroter les parties et sous-partie en utilisant la numérotation dite AFNOR (1.1., 1.1.1, etc.). Débuter la numérotation dès le début du corps du texte (par ex. : 1. Introduction). Composer les titres de différent niveau suivant les normes suivantes, avec un saut de ligne avant chaque titre et jamais après :

**Titre 1** : Times New Roman, gras, 11 points.

**Titre 2** : Times New Roman, gras et italique, 11 points.

Titre 3 : Times New Roman, 11 points.

### **Appels bibliographiques**

Les auteurs doivent présenter leurs références **dans le corps du texte** selon le système auteur-date : le nom de famille de l'auteur, suivi de la date de publication, les deux éléments étant séparés par une virgule (**auteur(s), date : page(s)**). Par exemple : (Schneider, 1973 : 285), (Robin & De Maigret, 1998 : fig. 4 ; Robin & De Maigret, 1998 : 735).

La date de publication est suivie (sans espace) de « a », « b », « c », etc., si plusieurs titres du même auteur publiés la même année figurent dans la bibliographie.

Au-delà de deux auteurs, les références citées doivent être indiquées de la manière suivante : (Bernand *et al.*, 1991).

Les références peuvent exceptionnellement être placées en notes de bas de pages uniquement s'il est nécessaire d'apporter un commentaire sur la source. Elles doivent respecter dans tous les cas respecter le format de citation.

Utiliser les locutions abrégées de rigueur lors de la répétition de références (*op. cit.*, *id.*, *ibid.*).

### **Notes et appels de note**

Les appels de note sont composés dans le même corps et dans la même police de caractère que le texte, en exposant, collés au mot auquel ils se rapportent. Ils sont toujours composés en romain, même lorsqu'ils suivent un terme en italique.

En français, les appels de note sont toujours placés avant les signes de ponctuation. Par exemple: **la phrase<sup>1</sup>... ; la phrase, etc.<sup>1</sup> ; « la phrase<sup>1</sup>. » ; la phrase<sup>1</sup> ?**

Il est demandé d'éviter les appels de note dans les titres, sous-titres et intertitres ainsi que dans les légendes de tableaux ou d'illustrations.

Les notes sont placées en bas de page avec une numérotation automatique et continue. Elles sont à composer en Times New Roman, 9 points, sans justification.

### **Citations**

Les citations courtes sont insérées dans le corps du texte, placées entre guillemets français (« ... ») et composées en romain.

Les citations longues (plus de quatre lignes) forment un paragraphe autonome et sont mises en exergue par un retrait de 1 cm à gauche et à droite, un corps de 10 points, justifié à droite et à gauche. Elles ne sont pas placées entre guillemets.

Les éléments supprimés en début, en fin ou en cours de citation sont signalés par des points de suspension entre crochets droits : [...]. De même, les éléments ajoutés, modifiés ou précisés sont également indiqués entre crochets droits et composés en romain. Les références des citations doivent toujours être données, soit dans la phrase qui la précède soit directement après la citation. Par exemple : Dupont, 1963 : 25.

### **Figures et tables**

Les illustrations doivent être fournies en fichiers séparés au moment de la soumission. Les photographies peuvent être fournies au format .jpg, .tiff, ou .png (jamais en .gif), si possible dans leur résolution d'origine. Dans le cas de documents numérisés, utiliser une résolution de 300 dpi. Les dessins au trait (relevés, plans, coupes) doivent être fournis en format vectoriel (.ai ou .svg). Pour les diagrammes (histogrammes, courbes) transmettre en plus du fichier image les données utilisées sous forme de tableur (.xls, .ods ou .csv). Les illustrations dont la qualité ne permettra pas une lecture correcte seront rejetées. Toutes les figures doivent être numérotées de façon cohérente suivant leur ordre d'apparition dans le texte (par ex. : DUPONT\_fig.1.jpg).

Les tableaux doivent être insérés dans le corps du texte comme tels, sans aucune mise en forme et numérotées suivant leur ordre d'apparition.

Toutes les figures et tous les tableaux doivent être appelées dans le texte comme suit : « (Fig. 1) », « (Fig. 2) », « (Fig. 1 & 2) », « (Tab. 1) », « (Tab. 2) », « (Tab. 1 & 2) », etc.

Toutes les figures et tableaux doivent être légendés. Les légendes des figures sont à insérer dans le corps du texte à l'emplacement souhaité de la figure après un saut de ligne sans retrait (Figure X., Tableau X). Si le ou les auteurs de l'article ne sont pas les auteurs du document source en préciser l'auteur. **Les figures des articles en français doivent être légendées en français et en anglais.**

Les auteurs ont la responsabilité de s'assurer des droits afférents à l'iconographie fournie. Dans le cas de documents préalablement publiés cette autorisation est à obtenir auprès de l'éditeur et non de l'auteur.

## Conventions typographiques

### Abréviations fréquentes

article	art.
<i>et alii</i>	<i>et al.</i>
et cetera	etc.
tome	t.
<i>confer</i>	cf. (en romain)
Monsieur	M.
Madame	M <sup>me</sup>
numéro	n <sup>o</sup> (*)
numéros	n <sup>os</sup> (*)
premier	1 <sup>er</sup>
première	1 <sup>re</sup>
seconde	2 <sup>de</sup>
troisième	3 <sup>e</sup>

(\*) Avec la lettre « o » en exposant et non le caractère « ° » (degré).

Il est conseillé d'éviter les abréviations « v. » pour « voir », « s. » pour « siècle », « par ex. » pour « par exemple ».

Dans le cas de l'indication d'une plage temporelle ou d'un espace de page, le deuxième nombre n'est jamais abrégé. Par exemple : « le règne de Lebna Dengel (1508-1540) » (et non 1508-40) ; pages « 153-157 » (et non 153-7).

Les initiales des prénoms se terminent par un point et sont suivies d'un espace insécable. Par exemple : D. J. Spielman ; I. M. Lewis ; H. C. Jackson.

### Apostrophes et guillemets

Les apostrophes droites (') doivent être remplacées par des apostrophes incurvées (’).

Les citations courtes dans le corps du texte sont introduites au moyen de guillemets français ou doubles chevrons (« ... ») et composées en romain. Dans le cas d'une citation incluse à l'intérieur d'une citation initiale, celle-ci se place entre guillemets anglais doubles incurvés (“...”).

### Nombres, Unités de Mesure, Dates

Les chiffres (de 1 à 9 inclus) sont écrits en lettres. Au-delà de dix inclus, les nombres peuvent être rédigés en chiffres arabes ou en lettres, selon l'appréciation de l'auteur. Il est demandé de rédiger en toutes lettres les nombres placés en début de phrase.

Les unités de mesure doivent être conformes aux standards internationaux d'unités et abrégés de façon conventionnelle (par ex. : m, km, MW), avec un espace insécable entre nombre et unité de mesure. Non précédés d'un nombre, ou précédés d'un nombre écrit en lettre, les unités

de mesure s'écrivent au long. Elles seront abrégées si elles sont précédées de chiffres et nombreuses.

Pour les siècles, le quantième est écrit en chiffres romains et en petites capitales ; l'abréviation est placée en exposant. L'ensemble est suivi du mot « siècle » en toutes lettres, séparé par un espace insécable. Par exemple : XIV<sup>e</sup> siècle ou XX<sup>e</sup> siècle (et non 14<sup>e</sup> siècle ou XX<sup>ème</sup> siècle).

Les dates présentées selon le calendrier éthiopien doivent être suivies de la mention « E.C. ». Le système de coordonnées géographiques doit être le même tout au long du texte.

### Pluriel

Les noms de peuples se composent avec une capitale et s'accordent en nombre. Par exemple : les Afars, les Somalis, les Oromos, etc.

### Usage de l'italique

Les termes en langue étrangère (latin inclus) non adoptés par l'usage s'écrivent en italique. Par exemple : *statu quo*, *a fortiori*, *pro parte*. Cela est également valable pour les termes amhariques tels que *woreda* ou *kebele* dont l'usage est répandu chez les non amharophones. Les termes passés dans l'usage français s'écrivent en romain : conquistador, match, week-end.

### Espaces insécables

Un espace insécable est à placer systématiquement

- Avant les signes de ponctuation ? ! : ; » et après « ;
- Après un tiret demi-cadratin (–) marquant le début d'une incise et avant le tiret fermant ;
- Entre deux mots qui ne doivent pas être séparés : *op. cit.* ; *a fortiori* ; F. Azaïs ;
- Entre un nombre, une lettre ou un signe et ce qui est quantifié : n°\_45 ; Yohannès\_IV ; XX<sup>e</sup>\_siècle ;
- Avant un groupe de trois chiffres dans les nombres par tranches de mille : 3\_000 personnes ; 2\_500 ans.
- Entre un nombre et une unité : 12\_km ; 50\_000\_birrs.

### Capitales

Outre les règles grammaticales imposant l'usage de la capitale, il est conseillé d'en limiter l'emploi :

- Aux sigles (non séparés par des points) : CNRS, UMR, CFEE ;
- À la première lettre du premier mot de noms communs à valeur de nom propre et à caractère unique, par exemple : Centre national de la recherche scientifique, la Commune, la Révolution, etc. Si l'adjectif est placé avant le nom, il prend également une majuscule : le Moyen Âge, le Second Empire, etc. ;
- À la première lettre d'un titre d'œuvre.

Les capitales et les petites capitales doivent être accentuées, respecter les ligatures et les signes diacritiques : À/Á/Â/Ç/Æ/È/É/Ê/Ï/Î/Ô/OE/Û/Ü/... (Par exemple : Éthiopie, Álvarez).

### Translittération

Pour les translittérations de langue utilisant l'alphabet éthiopien (*fidäl*), il est conseillé d'inclure le texte original en *fidäl*, puis sa translittération grâce au système employé par l'*Encyclopaedia Aethiopica*.

a) The consonants													
ሀ	h	ሰ	s	ቸ	č	ኸ	ḵ	ደ	d	ጸ	ṣ	ኀ	k <sup>w</sup>
ለ	l	ሸ	š	ገ	ḡ	ወ	w	ጀ	ǰ	ፀ	ṣ̣	ገ	g <sup>w</sup>
ሐ	ḥ	ቀ	q	ነ	n	ዐ	°	ገ	g	ረ	f		
መ	m	ቸ	q̣	ገ	ñ	ዘ	z	ጠ	t	ፕ	p		
ሠ	ś	ቡ	b	እ	°	ገ	ž	ጫ	č̣	ቂ	q̣ <sup>w</sup>		
ረ	r	ተ	t	ከ	k	የ	y	ጸ	p̣	ገ	ḥ <sup>w</sup>		
b) The vowels													
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.							
ä	u	i	a	e	ə or no vowel	o							
ቡ = ḅä	ቡ = bu	ቢ = bi	ባ = ba	ቤ = be	ብ = b, bə	ቦ = bo							

Par ailleurs, pour certains termes couramment utilisés, il est conseillé d'employer l'alphabet latin. Par exemple : Addis-Abeba (au lieu d'Addis Abäba), Derg (au lieu de Därg), Hailé Selassié, Menelik, etc.

### Bibliographie

Vérifier que toute référence appelée dans le texte est présentée dans la bibliographie, et que toute référence présentée dans la bibliographie est bien appelée dans le texte.

Les noms d'auteurs éthiopiens sont dans leur totalité considérés comme des noms de famille (sauf cas plus rares où les noms éthiopiens ont été européenisés). La règle générale étant de respecter la forme employée dans la publication d'origine.

Les références doivent être présentées comme dans les exemples ci-dessous, suivant les normes bibliographiques de l'APA (**cf documents ci-joints**, des normes en Anglais et en Français).

Composer la bibliographie sans retraits.

#### Articles

Schneider, R. (1973). Deux inscriptions sudarabiques du Tigré. *Bibliotheca Orientalis*, 30 (1), 385-389.

#### Ouvrages collectifs

Ayalew Workneh, Peacock, C., Alemayehu Nigatu, Reda, A. et Rey B. (2000). The Characterization of Indigenous Goat Types of Ethiopia and Eritrea. Dans R. M. Blench et K. C. Mac Donald (dir.), *The Origins and Development of African Livestock: Archaeology, Genetics, Linguistics and Ethnography* (p. 280-289). London : Angleterre, UCL Press.

Lusini, G. (2005). Dərsana Ragu'el. Dans S. Uhlig (dir.), *Encyclopaedia Aethiopica* (vol. 2, p. 140-141). Wiesbaden, Allemagne : Harrassowitz Verlag.

### **Livres**

Bernard, E., Drewes, A. J. et Schneider, R. (1991). *Recueil des inscriptions de l'Éthiopie des périodes pré-axoumite et axoumite*. Paris, France : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres/De Boccard.

### **Mémoires ou thèses**

Bach, J.-N. (2011). *Centre, périphérie, conflit et formation de l'État depuis Ménélik II : les crises de et dans l'État éthiopien (XIXe-XXe siècles)* (thèse de doctorat), Université Bordeaux 4, Bordeaux, France.

### **Sites internet**

Ethiopian Tourism Organization. (2015). Simien Mountains National Park. Récupéré du site *Ethiopia: Land of Origins*: <http://www.ethiopia.travel/attractions/simien-mountainsnational-park>.

### **Actes de colloque**

Pankhurst, A. (1997). When the Centre Relocates the Periphery: Resettlement during the *Derg*. Dans K. Fukui, E. Kurimoto et M. Shigeta (dir.), *Ethiopia in Broader Perspective. Papers of the XIIIth International Conference of Ethiopian Studies. Kyoto. 12-17 December 1997* (vol. 2, p. 540-558). Kyoto, Japon : Shokado Book Sellers.

### **Sources éditées**

Álvares, F. (1961). Dans S. Alderley of, (trad.), C. F. Beckingham et G. W. B. Huntingford, (dir.), *The Prester John of the Indies. A True Relation of the Lands of the Prester John, being the Narrative of the Portuguese Embassy to Ethiopia in 1520*. Cambridge, Angleterre : Cambridge University Press/Hakluyt Society.